

2013-09-09

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9^e jour du mois de septembre 2013 à 19h30 à la salle communautaire située au 996, rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1
Patrick Blanc, conseiller #5

Lorne Graham, conseiller #3
Josée Dupuis, conseillère #6

Les conseillers suivants sont absents :

Diane Dorion, conseillère #2
Marianne Labelle, conseillère #4

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Patrick Blanc avise le conseil qu'il doit quitter l'assemblée à 20h00. Il est proposé par Monsieur le Maire, Gilbert Dardel de passer au point 6 avant le point 5 de l'ordre du jour.

R2013-09-09-01

Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 12 août 2013
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Demande de lettre d'appui – École de Namur pour la patinoire
 - 6.2 Demande de lettre d'appui – Carrefour Jeunesse Emploi
 - 6.3 Patinoire - collaboration
 - 6.4 Hydro-Québec – demande de déplacement de l'encrage et d'un poteau chemin Fany
 - 6.5 Cartes de compétence
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Activités financières
 - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 août 2013
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 Lettre de la Délégation Wallonie-Bruxelles
 - 10.2 Carte de remerciement
 - 10.3 Courriel de Monsieur Luc Arnould
- 11.0 Levée de la séance

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption de la séance ordinaire du 12 août 2013

ATTENDU que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 12 août 2013;

ATTENDU qu'une modification mineure soit apportée au procès-verbal au point 6.7 « **QUE** madame Cathy Viens peut prendre des décisions pour des problèmes de gestion de personnel par contre, les complications majeures doivent être référées au conseil afin qu'il prenne la décision finale » et non « **QUE** madame Cathy Viens peut prendre des décisions pour des problèmes mineurs par contre, les complications majeures doivent être référées au conseil afin qu'il prenne la décision finale »

R2013-09-09-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 août 2013 soit approuvé avec la modification au point 6.7 tel que précité.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de l'assistance

5.0 Informations aux membres du conseil

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturelle a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 Lettre d'appui pour le projet de patinoire extérieur pour l'école de Namur

ATTENDU que l'école de Namur a reçu une subvention pour reconstruire la patinoire;

ATTENDU que la subvention de l'école de Namur est insuffisante pour ajouter un dôme à la patinoire :

ATTENDU que l'école de Namur fera une demande de subvention additionnelle au CLD afin de pouvoir construire un dôme sur la patinoire.

R2013-09-09-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc

QU'une lettre d'appui soit envoyée à l'école de Namur pour leur projet de construction d'un dôme pour la patinoire.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Lettre d'appui pour le projet de renouvellement des trouses d'accueil du Carrefour Jeunesse Emploi Papineau

ATTENDU que le Carrefour Jeunesse Emploi Papineau demande l'appui de la Municipalité de Namur pour leur projet de renouvellement de trousse d'accueil s'adressant aux nouveaux résidents propriétaires;

R2013-09-09-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QU'une lettre d'appui soit envoyée au Carrefour Jeunesse Emploi Papineau concernant le projet de renouvellement de trousse d'accueil.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Projet patinoire avec l'école de Namur – contribution en service et main d'œuvre

ATTENDU que l'école de Namur a reçu une subvention pour reconstruire la patinoire de Namur;

ATTENDU que la municipalité de Namur désire s'impliquer dans ce projet

R2013-09-09-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc

QUE la municipalité s'engage à contribuer pour un montant équivalent à 20 000.00\$ en main d'œuvre et machinerie, gravier et sable;

QUE se montant sera étalé 2013 pour la démolition de la patinoire et en 2014 pour la reconstruction du dôme de cette dernière

Adoptée à l'unanimité

6.4 Demande à Hydro Québec – déplacement de l'ancrage (auban) d'un poteau situé sur le chemin Fany

Considérant que Monsieur Marcel Samson désire se construire au 538, chemin Fany;

Considérant qu'un poteau électrique ainsi que son ancrage (auban) sont situés dans la virée officielle de la municipalité de Namur;

R2013-09-09-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc

En conséquence, une demande sera adressée à Hydro Québec afin que le poteau portant le numéro M9D2A et son ancrage (auban) soient relocalisés

Adoptée à l'unanimité

6.5 Cartes de compétence

ATTENDU la municipalité de Namur désire se protéger contre tout problème éventuel;

R2013-09-09-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE la municipalité exigera des cartes de compétence (accréditation) de tous les formateurs engagés par la municipalité afin de s'assurer de leurs certifications.

Adoptée à l'unanimité

7.0 Finances

7.1 Rapport des heures cumulées

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

7.2 Activités financières

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

7.3 Approbation des comptes fournisseurs

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'août 2013 totalisant un montant de 112 855.97\$.

R2013-09-09-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 112 855.97\$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

8.0 Seconde période de l'assistance

9.0 Varia

Porte d'arche

Les soumissions ont été données à différents entrepreneurs. Madame Cathy Viens fera le suivi auprès de ces derniers.

10.0 Levée de la séance

R2013-09-09-09 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE la séance soit levée à 21h10

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière